

Approbation des comptes de dissolution**Extrait du Registre des Délibérations
COMITE SYNDICAL DU 27 MARS 2018**

L'an deux mil dix-huit, le 27 mars à 18h00, le Comité Syndical du SBV 4R, régulièrement convoqué le 19 mars 2018, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, dans la Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur André COCHELIN.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 45

Nombre de membres en exercice : 45

Quorum à atteindre : 23

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 27

Nombre de pouvoirs : 3

Présents pour le quorum : 27

COMMUNES	EPCI	NOMS	DELEGUES
Anet	CA du Pays de Dreux	Mme BRETTE Ophélie	Suppléante
Berchères-sur-Vesgre	CA du Pays de Dreux	M. MOUCHARD Patrick	Titulaire
Boncourt	CA du Pays de Dreux	Mme GRUPPER-GERSET Françoise	Titulaire
Charpont	CA du Pays de Dreux	M. HOUVET Patrick	Titulaire
Chaudon	CC des Portes Euréliennes	M. GALERNE Michel	Titulaire
Cherisy	CA du Pays de Dreux	Mme POULAIN Josée	Suppléante
Crécy-Couvé	CA du Pays de Dreux	M. LEGER Jean-Paul	Titulaire
Croth	CA Evreux Portes de N.	Mme VIBOUD Danièle	Titulaire
Ecluzelles	CA du Pays de Dreux	Mme RENAUX-MARECHAL Christine	Titulaire
Ezy-sur-Eure	CA du Pays de Dreux	Mme DUVAL Dominique	Titulaire
Fontaine-les-Ribouts	CA du Pays de Dreux	M. PROVOST Sylvain	Titulaire
Garennes-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	M. GATINE Jean-Pierre	Titulaire
Garnay	CA du Pays de Dreux	M. MOREAU Michel	Titulaire
Ivry-la-Bataille	CA du Pays de Dreux	M. MAISONS Patrick	Titulaire
La Chaussée d'Ivry	CA du Pays de Dreux	M. ROY Raymond	Titulaire
Lormaye	CC des Portes Euréliennes	M. MAILLARD Patrick	Titulaire
Maillebois	CA du Pays de Dreux	M. ALLEAUME Jean-Paul	Titulaire
Mévoisis	CC des Portes Euréliennes	M. BELLANGER Christian	Titulaire
Néron	CC des Portes Euréliennes	M. LHOPITEAU Romain	Suppléant
Nogent-le-Roi	CC des Portes Euréliennes	M. GEUFFROY Jean-Luc	Titulaire
Oulins	CA du Pays de Dreux	Mme PATUREL Cathy	Titulaire
Rouvres	CA du Pays de Dreux	M. MAUFRAIS Aurélien	Titulaire
St-Ange-et-Torçay	CA du Pays de Dreux	M. HUET Lucien	Titulaire
Ste-Gemme Moronval	CA du Pays de Dreux	M. COCHELIN André	Titulaire
Sorel-Moussel	CA du Pays de Dreux	M. BINET Eric	Titulaire
Soulaire	CC des Portes Euréliennes	M. LE BRIS Jean-Loup	Titulaire
Villiers-le-Morhier	CC des Portes Euréliennes	Mme DEVINCK Jacqueline	Titulaire

Pouvoirs : 3

- De M. ROMANO Antonio, titulaire à Saulnières (CA du Pays de Dreux)
A M. COCHELIN André, titulaire à Sainte-Gemme Moronval (CA du Pays de Dreux)
- De M. MARAND Dominique, titulaire à Aunay-sous-Crécy (CA Pays de Dreux)
A M. MOUCHARD Patrick, titulaire à Berchères-sur-Vesgre (CA du Pays de Dreux)

- De M. MARSOT Albert, titulaire à Saint-Piat (CC Portes Euréliennes d'Ile de France)
- A M. BELLANGER Christian, titulaire à Mevoisins (CC Portes Euréliennes d'Ile de France)

Absents excusés : 3

Crécy-Couvé	CA du Pays de Dreux	M. ARNOULT Didier	Suppléant
Luray	CA du Pays de Dreux	M. FILLON Alain	Titulaire
Boncourt	CA du Pays de Dreux	M. POIDATZ Nicolas	Suppléant

Egalement présents : 5

Croth	CA Evreux Portes de N.	M. DUFLOS Noël	Suppléant
Ecluzelles	CA du Pays de Dreux	M. PREVOST Bernard	Suppléant
Garennes-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	M. LETENNEUR Gilbert	Suppléant
Ivry-la-Bataille	CA du Pays de Dreux	M. OGIER Jean-Pierre	Suppléant
La Chaussée d'Ivry	CA du Pays de Dreux	M. RONGRAIS Patrick	Suppléant

Monsieur Christian BELLANGER est nommé secrétaire de séance.

Dans le cadre d'une fusion, il appartient au syndicat nouvellement créé de procéder à l'approbation des comptes de dissolution des syndicats fusionnés sur la base des données communiquées par le Trésorier Municipal.

Pour chacun des anciens syndicats dissous, il appartient donc au Conseil syndical du SBV 4R de se prononcer sur l'approbation des transferts ou intégration des résultats ainsi que des résultats de clôture de l'exercice 2018.

1) SIVB - Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Blaise

Considérant que le résultat à la clôture de l'exercice 2017 s'établit à 144 023,32 €, le Receveur propose de porter - 144 023, 32 € en « transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire » portant ainsi le résultat de clôture de l'exercice 2018 à 0,00 €.

Après avoir vérifié que le compte de dissolution dressé pour le SIVB par le Receveur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve :

- de porter - 144 023, 32 € en « transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire » portant ainsi le résultat de clôture de l'exercice 2018 à 0,00 €,
- le compte de dissolution du SIVB.

2) SIBV - Syndicat Intercommunal de la Basse Vesgre

Considérant que le résultat à la clôture de l'exercice 2017 s'établit à 81 677,33 €, le Receveur propose de porter - 81 677,33 € en « transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire » portant ainsi le résultat de clôture de l'exercice 2018 à 0,00 €.

Après avoir vérifié que le compte de dissolution dressé pour le SIBV par le Receveur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve :

- de porter - 81 677,33 € en « transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire » portant ainsi le résultat de clôture de l'exercice 2018 à 0,00 €,
- le compte de dissolution du SIBV.

3) SICME - Syndicat Intercommunal pour le Cours Moyen de l'Eure

Considérant que le résultat à la clôture de l'exercice 2017 s'établit à 609 542,09 €, le Receveur propose de porter – 609 542,09 €, en « transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire » portant ainsi le résultat de clôture de l'exercice 2018 à 0,00 €,

Après avoir vérifié que le compte de dissolution dressé pour le SICME par le Receveur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve :

- de porter – 609 542,09 €, en « transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire » portant ainsi le résultat de clôture de l'exercice 2018 à 0,00 €,
- le compte de dissolution du SICME.

4) SIRE 1 - Syndicat Intercommunal de la Rivière Eure 1^{ère} section

Considérant que le résultat à la clôture de l'exercice 2017 s'établit à 136 248,89 €, le Receveur propose de porter – 136 248,89 € en « transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire » portant ainsi le résultat de clôture de l'exercice 2018 à 0,00 €,

Après avoir vérifié que le compte de dissolution dressé pour le SIRE 1 par le Receveur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve :

- de porter – 136 248,89 € en « transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire » portant ainsi le résultat de clôture de l'exercice 2018 à 0,00 €,
- le compte de dissolution du SIRE 1.

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

Le Président,

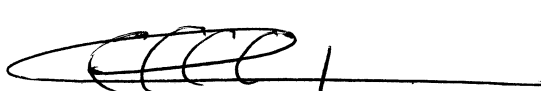

André COCHELIN

Document rendu exécutoire

Après dépôt à la Sous-Préfecture, le 5/4/18


- 5 AVR. 2018

BUREAU DES AFFAIRES COMMUNALES


M. André COCHELIN, Président

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES